

## Association Sportive du Vexin

SIEGE SOCIAL : Mairie de Marines-place du Maréchal Leclerc-95640 MARINES n\*affiliationFFF: 563529

## Règlement

#### Article 1

Les membres de l'association s'engagent à respecter ce règlement.

### Article 2

Tout joueur adhérent est tenu de laisser au club la licence fournie par la FFF. Les personnes invitées, désirant participer aux entraînements, devront fournir un certificat médical.

#### Article 3

Tout joueur licencié doit régler sa cotisation sous peine d'exclusion. Le montant de la cotisation est déterminé lors de l'Assemblée Générale ayant lieu à la fin de la saison précédente.

Les joueurs s'engagent à respecter le règlement des compétitions gérées par la Ligue Paris-lle de France de Football et le District du Val d'Oise de Football.

#### Article 5

Les joueurs se doivent de respecter leurs dirigeants, leurs partenaires, leurs adversaires et les arbitres.

#### Article 6

En cas de récidive fréquente de non respect de l'éthique sportive, le Comité Directeur réclamera au membre fautif le prix des amendes fixées par la Ligue Paris-lle de France de Football ou le District du Val d'Oise de Football. Le Comité Directeur peut également demander au membre impliqué d'effectuer des missions d'intérêt général pour le club (arbitrage, participation à l'entraînement des Jeunes).

#### Article 7

Le Comité Directeur peut exclure un membre de l'association pour faute grave ou non respect des décisions du Comité Directeur. Le membre incriminé est prévenu par le Comité Directeur.

### Article 8

Pour les membres démissionnaires ou exclus, la cotisation reste acquise au club.

#### Article 9

Chaque licencié est tenu pour responsable de ses actes, notamment en cas de dégradation ou d'agissement répréhensible.

#### Article 10

Obligation de garde : les joueurs mineurs doivent signaler leur présence à leur éducateur dès leur arrivée, afin que leur présence soit prise en compte.

Les parents ou accompagnateurs doivent s'assurer qu'un éducateur est présent pour accueillir les enfants.

# Règlement

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'AS Vexin et je m'engage à m'y conformer.

Nom:		Prénom
	Fait à	le :
	Signature :	

100